

Démarche : Demande d'autorisation d'enseigner la conduite automobile

Organisme : DDTM 34 / SIESR

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Formulaire de demande d'obtention d'autorisation d'enseigner dans le cadre de :

une première demande
un transfert
un renouvellement
un rajout de catégories

Demande d'autorisation d'enseigner

Choisir le motif de la demande.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Première demande

☐ Renouvellement

☐ Ajout de catégories

☐ Changement de résidence dans un autre département.

Demandeur

Nom de Naissance

Nom d'usage

Prénom

Date de naissance

Demande d'autorisation d'enseigner la conduite automobile

N° d'autorisation d'enseigner

Uniquement dans le cas d'un renouvellement, d'un transfert d'un autre département ou d'ajout de catégories.

Adresse

N° de rue

Nom de la rue

Complément d'adresse

Résidence, escalier, bâtiment....

Code postal

Nom de la commune

Votre adresse e-mail

N° de téléphone

Complément d'information

Conditions préalables

Le demandeur doit cocher la case attestant qu'il a bien pris connaissance des informations qui suivent :

- Le demandeur doit se soumettre à un nouvel examen médical avant la date de fin de validité de la visite médicale mentionnée sur l'autorisation d'enseigner sous peine du retrait de celle-ci par le Préfet.
Pour rappel : Les visites médicales sont à effectuer tous les 5 ans pour les usagers de moins de 60 ans, tous les 2 ans pour les usagers âgés de 60 à 76 ans et tous les ans pour les usagers de plus de 76 ans.
- Le renouvellement de l'autorisation d'enseigner doit être sollicité 2 mois avant la date d'expiration de la validité de la visite médicale.

Demande d'autorisation d'enseigner la conduite automobile

- Le Préfet complète le dossier par un extrait du casier judiciaire n°2.

- L'autorisation d'enseigner peut être suspendue ou retirée dès lors que les conditions préalables à sa délivrance ne sont plus remplies.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Votre employeur :

- Indiquez le nom de la structure qui vous emploie si vous êtes salarié.

- Précisez si vous êtes auto-entrepreneur, travailleur indépendant.

- Indiquez si vous êtes le dirigeant de l'entreprise et le nom de celle-ci.

Photos d'identité

Formulaire de recueil des photos d'identité

Afin de finaliser votre dossier et vous faire parvenir votre autorisation d'enseigner, veuillez nous adresser par courrier :

- 2 photographies d'identité récentes et identiques collées sur le formulaire de recueil à télécharger ci-dessous, <http://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Transports-deplacements-et-securite-routiere/Education-Routiere/Vous-etes-enseignant-de-la-conduite>

- une enveloppe affranchie au tarif en vigueur pour 20 grammes et libellée à votre adresse,

Ces documents sont à envoyer à :

DDTM 34 / SIESR / UCAE
181 Place Ernest Granier
CS 60556
34064 Montpellier cedex 02

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièces jointes

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie du justificatif d'identité (recto-verso)

Copie lisible de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pour les ressortissants étrangers

Pour les ressortissants étrangers, justificatif de situation régulière au regard du droit des étrangers en France en cours de validité.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatif de domicile

Facture électricité, téléphone...

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Permis de conduire (recto)

Demande d'autorisation d'enseigner la conduite automobile

Copie lisible du recto du permis de conduire.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Permis de conduire (verso)

Copie lisible du verso du permis de conduire.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie du diplôme d'enseignant tronc commun

Copie lisible du ou des diplômes d'enseignant ou de l'un des titres ou diplômes reconnus équivalents ou admis en équivalence par le Préfet ou le Ministre des Transports, en application des dispositions de l'article R212-3 du Code de la route.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie du diplôme d'enseignant mention complémentaire

Copie lisible du ou des diplômes d'enseignant ou de l'un des titres ou diplômes reconnus équivalents ou admis en équivalence par le Préfet ou le Ministre des Transports, en application des dispositions de l'article R212-3 du Code de la route.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Certificat médical

Certificat médical en cours de validité stipulant que les conditions d'aptitude physique mentionnées à l'article R212-2 du Code de la route sont respectées.

La case enseignement de la conduite doit être cochée.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie autorisation d'enseigner

Copie lisible du recto de l'autorisation d'enseigner seulement dans le cas d'un renouvellement ou d'un transfert d'un autre département (domiciliation dans un autre département).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Copie autorisation d'enseigner

Copie lisible du verso de l'autorisation d'enseigner seulement dans le cas d'un renouvellement ou d'un transfert d'un autre département (domiciliation dans un autre département) .